

Régulation des cormorans
par les gardes bénévoles
de l'UPRA.

Merci à la Fédération et aux sociétés
de chasse, aux gardes de l'ONCFS pour
leur compréhension et leur soutien.

Alevinage de la Basse Rivière d'Ain

10 000 à 50 000 truitelles et ombrets
chaque année à l'aide des pêches de
sauvetage de l'Albarine.

Merci à la Fédération et aux bénévoles.

Permis 2012

- Carte interdépartementale 85 €
(15€ pour l'UPRA / 70 € de taxes)
- Carte personne majeure (adulte): 70 €
(15€ pour l'UPRA / 55 € de taxes)
- Carte personne mineure (de 12 à 18 ans) : 20 €
(10,5 € pour l'UPRA / 9,5 € de taxes)
- Carte découverte (moins de 12 ans) : 5€
(3,5€ pour l'UPRA / 1,5€ de taxes)
- Carte découverte femme: 30€
(14€ pour l'UPRA / 16€ de taxes)
- Carte vacances (valable 7 jours d'affilée) : 30€
(8€ pour l'UPRA / 22€ de taxes)
- Carte journalière : 8 €
(2,5€ pour l'UPRA / 5,5€ de taxes)

Avec le permis UPRA vous pêchez:

- La Basse Rivière d'Ain
- Toutes les sociétés réciprocitaires de l'Ain
- Tout le domaine public de France

Pour pêcher en plus dans tous les départements de l'EHGO et du Club Halieutique, 2 possibilités:

- la carte interdépartementale 85 € (plus économique)
- ajouter le timbre EHGO (25 €) à la carte adulte (70 €)

